

Séance du 21 mars 2023

Le vingt et un Mars 2023, à 18 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUZERE Hervé 1er adjoint

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	14	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

FEUILLET GALABERT Patricia, GAUZERE Hervé, MANCIET Aline, MATHIEU Jean Marie, MESTRES Michèle, BIGOT Jean Jacques, BARBE Guilaine, DARZACQ Sandrine, DARZACQ DOAT Anne, DESJARDINS Lionel, GASPAROTTO Éric, LACAMPAGNE André, MÉNACQ Bernard, SAINT LANNES Claude

**Procurator(s) :**

Madame TREMBLEY ARMENGOL Corinne à Monsieur DESJARDINS Lionel

**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
13 mars 2023

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date d'affichage
13 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur SAINT LANNES CLAUDE

\_\_\_\_\_

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

et publication du

\_\_\_\_\_

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	591 158,17
	Réalisé :	220 788,17
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	591 158,17
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	600 678,53
	Réalisé :	2 802,53
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	600 678,53
	Réalisé :	13 598,64
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-220 788,17
Fonctionnement :	10 796,11
Résultat global :	-209 992,06

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Fait à Nogga, le 21/03/2022 GAUZERE HERVE

